



LES BRICS+ SOUS L'ANALYSE DE LA GÉOPOLITIQUE DES POPULATIONS : UNITÉ OU FRAGMENTATION ?

Résumé : Depuis sa création, l'objectif du groupe des BRICS+ est de présenter une unité capable de faire valoir une voie puissante au sein du concert des nations, une voix qui soit notamment, selon l'intention d'origine, une concurrente du G7. Chacun de leur sommet est l'occasion d'affirmer leur poids dans le monde, un poids démographiquement augmenté avec les élargissements de 2024-2025 à cinq nouveaux pays. En conséquence, les BRICS+ peuvent mettre en avant leur poids démographique désormais avec dix pays représentant ensemble 3,8 milliards d'habitants et près de la moitié de la population mondiale, 48,1 % exactement, soit nettement plus que le cumul des populations des membres du G7 ou des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu. Mais leurs divergences de poids et de trajectoires démographiques naturelles ne sont-ils pas des éléments rendant difficiles des positions communes ? Et leurs systèmes migratoires variés sont-ils des éléments d'unité ou de fragmentation ?

Mots-clés : BRICS, BRICS+, Géopolitique, Géopolitique des populations, Population, Puissance, ONU ; Conseil de sécurité de l'ONU, Immigration, Émigration, Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Indonésie, Iran, Russie.

THE BRICS+ UNDER THE LENS OF POPULATIONS GEOPOLITICS : UNITY OR FRAGMENTATION ?

Abstract: *Since its creation, the objective of the BRICS+ group has been to present a united front capable of asserting a powerful voice within the international community, a voice that, according to the original intention, would serve as an alternative to the G7. Each of their summits is an opportunity to assert their weight in the world, a weight that will increase demographically with the*

1. Professeur à Sorbonne Université, Vice-Président de l'Académie de géopolitique de Paris, Président de la revue *Population & Avenir*.

enlargement of five new countries in 2024-2025. As a result, the BRICS+ can now highlight their demographic weight, with ten countries representing a combined population of 3.8 billion, or nearly half of the world's population (48.1% to be exact), which is significantly more than the combined populations of the G7 members or the five permanent members of the UN Security Council. But don't their differences in weight and natural demographic trajectories make it difficult to find common ground? And are their varied migration systems elements of unity or fragmentation?

Key words: BRICS, BRICS+, Geopolitics, Population geopolitics, Population, Power, UN, UN Security Council, Immigration, Emigration, South Africa, Brazil, China, India, Egypt, United Arab Emirates, Ethiopia, Indonesia, Iran, Russia.

LOS BRICS+ BAJO EL ANÁLISIS DE LA GEOPOLITICA DE LAS POBLACIONES : ¿UNIDAD O FRAGMENTACIÓN ?

Resumen: Desde su creación, el objetivo del grupo BRICS+ es presentar una unidad capaz de imponer una vía poderosa en el concierto de las naciones, una voz que sea, según la intención original, una alternativa al G7. Cada una de sus cumbres es una oportunidad para afirmar su peso en el mundo, un peso que aumentará demográficamente con la ampliación de 2024-2025 a cinco nuevos países. En consecuencia, los BRICS+ pueden ahora destacar su peso demográfico con diez países que representan en conjunto 3800 millones de habitantes y casi la mitad de la población mundial, el 48,1 % exactamente, es decir, mucho más que la suma de las poblaciones de los miembros del G7 o de los cinco miembros permanentes del Consejo de Seguridad de la ONU. Pero, ¿no son sus diferencias en cuanto a peso y trayectorias demográficas naturales elementos que dificultan las posiciones comunes? ¿Y sus diversos sistemas migratorios son elementos de unidad o de fragmentación?

Palabras clave: BRICS, BRICS+, Geopolítica, Geopolítica de las poblaciones, Población, Poder, ONU, Consejo de Seguridad de la ONU, Inmigración, Emigración, Sudáfrica, Brasil, China, India, Egipto, Emiratos Árabes Unidos, Etiopía, Indonesia, Irán, Rusia.

DEPUIS SA CRÉATION EN 2009, l'objectif du groupe des BRICS est de présenter une unité capable de faire valoir une voie puissante au sein du concert des nations, une voix qui soit notamment selon l'intention d'origine une alternative au G7. Le premier élargissement à l'Afrique du Sud en 2011 s'est traduit par l'ajout de la lettre « s » à leur intitulé. Chacun de leurs sommets est l'occasion d'affirmer leur poids dans le monde, un poids démographiquement augmenté avec les élargissements de 2024-2025 à cinq nouveaux pays. En conséquence, les BRICS + peuvent mettre en avant leur poids démographique avec désormais dix pays représentant ensemble 3,8 milliards d'habitants et près de la moitié de la population mondiale, 48,1 % exactement, soit nettement plus que le G7² avec 0,8 milliard d'habitants, ou les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, 2 milliards. Mais

2. États-Unis, Canada, France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Japon. La Russie a été exclue en 2014 après l'annexion de la Crimée, ce qui a réduit le G8 au G7.

leurs divergences de poids et de trajectoires démographiques naturelles ne sont-ils pas des éléments rendant difficiles des positions communes ? Et leurs systèmes migratoires variés sont-ils des éléments d'unité ou de fragmentation ?

Le poids du nombre et la diversité des trajectoires

Les poids démographiques des pays membres des BRICS + sont extrêmement contrastés (tableau 1). L'écart en nombre d'habitants est considérable entre les moins peuplés, soit les Émirats arabes unis, 10 millions d'habitants dont de nombreux immigrants, et l'Afrique du Sud avec 63 millions et les deux pays milliardaires que sont la Chine et l'Inde. De tels écarts interrogent sur d'éventuelles difficultés dans la prise de décision sauf si ces dernières concernent la mise en place d'outils techniques, comme des instruments financiers ou des règles commerciales.

Tableau 1. La population des BRICS + et la projection moyenne
à l'horizon 2050

	Nombre d'habitants en millions		
	Population 2024	Projection 2050	Évolution projetée 2024-2050
Afrique du Sud	63	81	28,4 %
Brésil	212	218	2,6 %
Chine	1 408	1 250	-11,2 %
Inde	1 442	1 668	15,7 %
Russie	146	138	-5,6 %
Sous-total des cinq	3 271	3 354	2,6 %
Égypte	106	147	38,7 %
Émirats arabes unis	10	14	39,2 %
Éthiopie	130	215	65,6 %
Indonésie	282	319	13,1 %
Iran	92	102	11,2 %
Sous-total des cinq	619	796	28,6 %
Total général	3 890	4 150	6,7 %
Monde	8 083	9 095	12,5 %
% BRICS+/Monde	48,1 %	45,6 %	

© Gérard-François Dumont - chiffres PRB 2024.

Pour l'avenir, en ce qui concerne l'acceptation de nouveaux membres, on constate que les États fondateurs disposent, au moins *de facto*, d'un droit de veto sur le processus d'adhésion et donc que le consensus décisionnel ne prend pas en compte le critère démographique. La crainte qu'une nouvelle adhésion se traduise par la promotion d'un rival régional ou renforce la position d'un État déjà membre explique sans doute que nombre de pays qui s'étaient portés candidats n'aient pas été acceptés à ce jour comme la Turquie, l'Algérie, le Mexique, le Venezuela ou le Vietnam même s'il a été décidé, en 2024, de reconnaître des pays partenaires : Bolivie, Nigeria, Ouganda, Biélorussie, Kazakhstan, Ouzbékistan et Thaïlande.

Un bouleversement résultant des trajectoires différenciées d'accroissement naturel

Comme les effectifs des populations des membres des BRICS+, l'analyse des trajectoires démographiques met en évidence de forts contrastes et, en particulier, l'accroissement naturel différencié a conduit à un véritable bouleversement. Les dix pays présentent en effet au moins quatre types d'accroissement naturel. Premier type, l'Égypte et l'Éthiopie³ continuent leur transition démographique avec un très fort accroissement naturel, nettement supérieur à la moyenne mondiale. Deuxième type, l'Afrique du Sud, l'Inde⁴ et l'Indonésie peuvent être considérés comme venant de terminer leur transition démographique, avec un taux d'accroissement naturel entre 1,1 % et 1,2 % en 2024, légèrement supérieur à la moyenne mondiale (0,9 %). Troisième type, le Brésil, les Émirats arabes unis et l'Iran sont entrés dans la période d'hiver démographique avec une fécondité nettement inférieure au simple remplacement des générations. Leur croissance démographique naturelle résulte par conséquent des effets d'inertie⁵ dus à une proportion encore élevée de femmes en âge de procréation. Enfin, quatrième type, la

3. May John F., « L'Éthiopie : un géant démographique à la croisée des chemins », dans *Population & Avenir*, N° 746, Janvier-Février 2020, pp. 17-19, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.746.0017> (consulté le 16 décembre 2025).

4. Dumont Gérard-François, « L'Inde parvenue au premier rang des populations du monde : quelles raisons ? », dans *Population & Avenir*, N° 763, Mai-Juin 2023, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.763.0003> (consulté le 16 décembre 2025) ; « La géographie des populations du premier foyer de peuplement au monde », dans : Coudrier Laurent, Le Goff Erwan (dir.), *Mondes indiens*, Paris, Atlande, 2025, 528 p., lien : <https://www.atlande.eu/nos-ouvrages/1246-mondes-indiens-9782384280926.html> (consulté le 16 décembre 2025).

5. Dumont Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, perspectives*, Paris, Armand Colin, 2023, 248 p., lien : <https://www.cairn.info/geographie-des-populations--9782200634797.htm> (consulté le 16 décembre 2025).

Chine⁶ et la Russie, en dépit d'une dynamique relative moins perdante en Europe⁷, connaissent un processus de dépeuplement résultant de différents facteurs dont l'inversion a peu de probabilité de s'effectuer⁸.

Il résulte de ces évolutions naturelles différenciées un changement majeur par rapport à la situation qui prévalait lors de la création des BRICS : l'Inde est devenue plus peuplée que la Chine depuis 2023 (figure 1) et l'écart entre ces deux pays en nombre d'habitants devrait s'accroître à l'avenir.

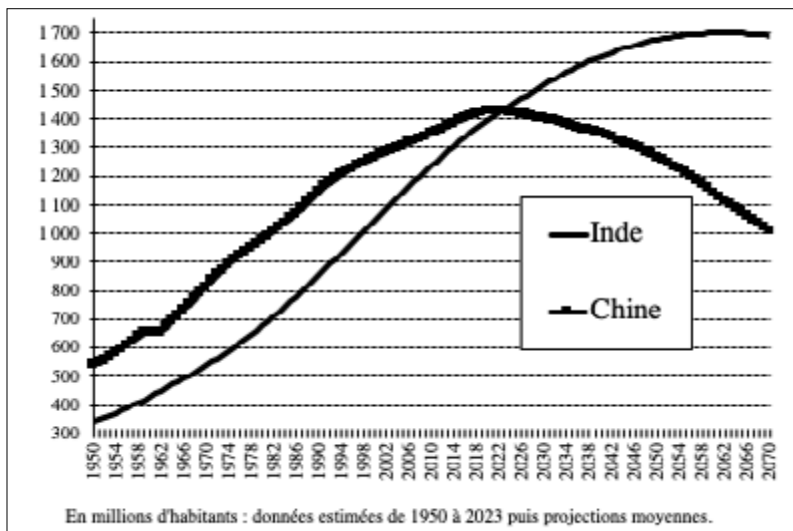


Figure 1. La population de la Chine et de l'Inde : estimations et projection moyenne - © Gérard-François Dumont - chiffres PRB 2024.

6. Dumont Gérard-François, « La Chine et les sept raisons de son dépeuplement », dans *Population & Avenir*, N° 762, Mars-Avril 2023, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.762.0003> (consulté le 16 décembre 2025) ; Dumont Gérard-François, « La Chine face au défi démographique » (entretien), dans *Diplomatie. Les grands dossiers*, N° 88, Octobre-Novembre 2025, 100 p., lien : <https://www.areion24.news/produit/les-grands-dossiers-de-diplomatie-n-88/> (consulté le 16 décembre 2025).

7. Bellis Gil, Léger Jean-François, Parant Alain, « Un atout géopolitique pour la Russie : la dynamique de sa population. De la chute de l'URSS à la guerre avec l'Ukraine, la résilience de la démographie russe », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 40, Juillet 2022, pp. 1-30, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.040.0001> (consulté le 16 décembre 2025).

8. Dumont Gérard-François, « Le dépeuplement : un nouveau processus qui se répand dans le monde », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.775.0003> (consulté le 16 décembre 2025).

Les velléités de réforme de l'ONU peuvent-elles être consensuelles ?

Or, le groupe des BRICS + plaide pour une refondation des organisations financières internationales et pour l'élargissement du Conseil de sécurité de l'Onu. Ainsi, la Déclaration finale du XVII^e Sommet des Brics + à Rio de Janeiro (Brésil) du 6 juillet 2025, intitulée « *Renforcer la coopération du Sud global pour une gouvernance plus inclusive et durable* », comporte un Point 6 ainsi rédigé :

« Reconnaissant la Déclaration des dirigeants de Johannesburg-II de 2023, nous réitérons notre soutien en faveur d'une réforme globale des Nations unies, y compris de son Conseil de sécurité, afin de le rendre plus démocratique, représentatif, efficace et efficient, et d'accroître la représentation des pays en développement au sein du Conseil afin qu'il puisse répondre de manière adéquate aux défis mondiaux actuels et soutenir les aspirations légitimes des pays émergents et en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, y compris les pays des BRICS, afin qu'ils puissent jouer un rôle plus important dans les affaires internationales, en particulier au sein des Nations unies, y compris au sein de son Conseil de sécurité. [...] Rappelant les déclarations des dirigeants de Pékin en 2022 et de Johannesburg-II en 2023, la Chine et la Russie, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, réitérent leur soutien aux aspirations du Brésil et de l'Inde à jouer un rôle plus important au sein des Nations unies, y compris au sein de son Conseil de sécurité ».

L'intention est claire et le fait de citer le Brésil et l'Inde justifié. En effet, depuis 1994, l'Inde a officiellement formulé une demande dans ce sens sollicitant les mêmes prérogatives que les autres membres permanents, donc avec droit de veto. Cette demande de l'Inde se justifie également par un contexte géopolitique différent de celui de la charte de San Francisco de 1945, puisque cette colonie n'avait alors pas encore acquis son indépendance. D'ailleurs, comment effectuer une réforme de ce Conseil sans donner une place permanente au pays désormais le plus peuplé au monde ? Pourtant, on voit mal la Chine accepter aisément de voir l'autre grand asiatique détenir autant de pouvoir qu'elle à l'Onu.

De son côté, le Brésil, après avoir plaidé dès les années 1990 pour obtenir un siège permanent, a formalisé sa demande en 2005 dans le cadre du G4, ce groupe de quatre pays – Allemagne, Brésil, Inde et Japon – coopérant pour promouvoir une réforme du Conseil de sécurité. La position du Brésil est forte dans la mesure où c'est, de très loin devant le Mexique, le pays le plus peuplé de l'Amérique latine, sous-continent comptant 661 millions d'habitants et non représenté parmi les membres permanents. En outre, la logique anti-occidentale de fondation des

BRICS ne peut qu'être favorable à une décision qui, dans une certaine mesure, enterrerait la doctrine Monroe, en donnant un poids géopolitique premier au Brésil. Concernant le Japon qui souhaite aussi devenir membre du Conseil de sécurité, son histoire récente vue de Pékin ne prédispose pas à une acceptation de la Chine. En outre, il faut constater que deux membres du G4 – l'Allemagne et le Japon – ne font pas partie des BRICS+ et ne demanderont sans doute jamais à faire partie de ce groupe et, si c'était le cas, leur candidature serait probablement refusée.

Et s'il devait y avoir une réforme du Conseil de sécurité, il ne serait pas impossible de voir formuler une demande d'un pays membre des BRICS+, l'Indonésie, déjà plus peuplé que le Brésil, désormais au quatrième rang des populations du monde après les États-Unis et pouvant représenter un sous-continent, l'Asie du Sud-Est, qui compte 693 millions d'habitants en 2024. Là encore, pourrait-il y avoir une entente au sein des BRICS+ sur une telle candidature ? C'est peu probable car la Chine aspire certainement à être le seul pays d'Asie membre permanent du Conseil de sécurité et les pays arabes auraient probablement du mal à accepter que soit membre permanent un pays à majorité musulmane mais non arabe.

Enfin, en dépit de la déclaration de Rio de Janeiro, on voit mal l'autre pays membre des BRICS+ bénéficiant d'un droit de veto au Conseil de sécurité, la Russie, accepter aisément la diminution relative de son poids géopolitique au sein de l'Onu, même au profit d'autres membres des BRICS + plus peuplés qu'elle comme l'Indonésie ou le Brésil.

La question de la représentation de l'Afrique parmi les membres permanents, pourtant là aussi explicitement citée dans la déclaration de Rio, n'est pas simple non plus. Certes, dans la mesure où l'Afrique du Sud est le pays le plus développé du continent africain en termes de PIB / habitant et qu'il bénéficie encore de son *aura* de pays « arc-en-ciel » qui a supprimé l'apartheid, son nom a souvent été mis en avant comme membre permanent possible. Mais comment le justifier vis-à-vis d'autres pays africains déjà plus peuplés que lui aujourd'hui et qui le seront encore plus demain, compte tenu de leur avancée dans la transition démographique ? Ainsi l'Éthiopie, projetée à 215 millions d'habitants à l'horizon 2050 contre 81 pour l'Afrique du Sud, peut déjà se prévaloir de sa capacité à nouer des relations internationales puisqu'elle abrite le siège du secrétariat de l'Union africaine à Addis-Abeba et semble quasiment certaine d'accueillir la COP 32 en 2027. En outre, il convient de préciser que le pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigeria, est membre partenaire des BRICS + depuis 2024 et donc, si l'on ne considérait

que le poids démographique, aurait vocation aussi à être mieux traité à l'ONU que les nombreux pays peu peuplés qui comptent moins de 10 millions d'habitants et parfois moins d'un million. Quant à cet autre pays africain qu'est l'Égypte, il peut se prévaloir non seulement d'une projection à 147 millions d'habitants à l'horizon 2050, mais de son rang primatial au sein de la Ligue des États arabes et d'une histoire plurimillénaire.

Au total, les effets de ces lois de la géopolitique des populations que sont la loi du nombre et celle du différentiel⁹ dans le régime démographique naturel engendrent des difficultés géopolitiques pour trouver un accord unitaire complet au sein des BRICS + sur une réforme précise du Conseil de sécurité de l'ONU. Et d'autres éléments de divergence démographique doivent être pris en compte.

Tableau 2. Les indicateurs démographiques des BRICS +

	Évolution 2024 %			Données 2024		
	Taux d'accroissement naturel	Taux d'accroissement migratoire	Taux d'accroissement total	Indice de fécondité (enfants par femme)	Taux de mortalité infantile (pour mille naissances)	Espérance de vie à la naissance (en années)
Afrique du Sud	1,1	0,0	1,1	2,4	23	\$
Brésil	0,5	-0,1	0,4	1,2	12	76
Chine	-0,1	0,0	-0,1	1,0	5	78
Inde	1,0	-0,1	0,9	2,0	23	72
Russie	-0,4	0,4	0,0	1,4	4,4	73
Égypte	1,4	3,0	4,4	2,6	19	72
Émirats Arabes Unis	0,9	2,8	3,7	1,4	4	83
Éthiopie	2,5	-0,1	2,4	4,0	30	67
Indonésie	1,0	-0,1	0,9	2,2	17	71
Iran	0,7	0,3	1,0	1,7	10	73

© Gérard-François Dumont - chiffres PRB 2024.

9. Dumont Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007, 504 p., lien : http://www.editions-ellipses.fr/product_info.php?products_id=5889 (consulté le 16 décembre 2025).

Dynamiques des populations et potentiel de création de richesses

Depuis son ouverture économique mise en œuvre à compter de 1979, la Chine a profité à la fois d'investissements directs étrangers (IDE) et de transferts de technologies nées dans les pays occidentaux parce qu'elle proposait un immense marché de consommateurs et de main-d'œuvre. Désormais, le fait que le nombre de consommateurs de l'Inde devienne beaucoup plus élevé que celui de la Chine peut avoir de l'influence sur les choix géographiques des IDE au profit de ce pays. Ceci serait susceptible de le renforcer économiquement et géopolitiquement. Il est vrai que ce n'était guère le cas avant les années 1990 lorsque l'Inde avait une économie sur un modèle très soviétisé, mais de nombreuses réformes économiques ont été mises en œuvre depuis. Selon cette même logique, l'Indonésie présente un marché de consommateurs plus large que le Brésil, ce qui pourrait expliquer un éventuel avantage en termes d'IDE, puisque la rentabilité des IDE dépend aussi du nombre de clients potentiels.

L'évolution projetée des populations suscite une autre interrogation à effets géopolitiques. Les pays des BRICS + se différencient entre ceux dont la population active devrait continuer d'augmenter dans les prochaines décennies, comme l'Inde ou l'Indonésie, et ceux dont la population active diminue, comme la Chine ou la Russie. Quelle que soit la qualité des gouvernances, une diminution de la population active est, *ceteris paribus*, de nature à une moindre création de richesses. Le potentiel croissant de ressources humaines de l'Inde peut favoriser sa croissance économique, ce qui est un atout pour renforcer sa puissance, car davantage de richesses créées signifie des moyens supplémentaires en termes de *hard power* comme de *soft power*. D'ailleurs, déjà lors du tsunami de 2004, l'Inde avait refusé toute aide extérieure, voulant témoigner ainsi du niveau de puissance auquel elle était parvenue.

Les différences dans les évolutions de la population active au sein des BRICS + sont des facteurs d'hétérogénéité. Toutefois, elles peuvent aussi engendrer des complémentarités à l'exemple de la Chine qui sous-traite de plus en plus d'activités en Inde, avec toutefois le risque que le sous-traitant se rebiffe un jour, par des voies géopolitiques, contre le donneur d'ordre.

Les disparités au sein des BRICS + en termes d'évolution du nombre d'habitants et de la population active peuvent engendrer des écarts défavorables à une homogénéité favorisant des choix géopolitiques unitaires.

L'autre élément de divergences des BRICS + concerne les trajectoires migratoires dont l'analyse est complexe car il faut, d'une part, distinguer les flux d'entrées et,

d'autre part, les flux de sortie, en considérant la situation dans laquelle se trouvent les diasporas.

Trois pays à immigration sans effets géopolitiques

En termes de flux d'entrée, trois pays sont quasiment à l'écart de tout effet géopolitique. D'abord, la Chine n'a guère d'attraction migratoire même si, à certaines périodes, elle essaie d'attirer des étudiants et si elle a bénéficié de migrations entrepreneuriales lors de son fort développement, migrations qui apportaient du savoir-faire à son économie et dont elle ne ressent plus guère le besoin.

Ensuite, le Brésil est dans une situation semblable de très faible attraction migratoire, environ 1 million d'immigrés venant principalement du Venezuela dans le contexte de crise¹⁰ que connaît ce pays depuis les années 2000, de Bolivie et de Colombie. C'est l'immigration vénézuélienne qui a suscité des interrogations géopolitiques, le Brésil évoluant par rapport à l'appréciation longtemps très favorable du président Lula au régime « bolivarien » de Caracas¹¹. L'immigration portugaise reste modeste, juste un peu intense dans des périodes où les difficultés économiques du Portugal poussaient certains de ses ressortissants à y chercher des revenus professionnels, dans un contexte linguistique commun. Un troisième pays témoigne d'une faible attractivité, l'Indonésie, avec moins d'un demi-million d'immigrants venus d'Afghanistan, de Somalie ou du Myanmar (dont des Rohingyas).

Attraction migratoire extra-BRICS+ subie à effets plutôt défavorables

Un second groupe de pays dispose d'une attraction migratoire extra-BRICS+ de nature régionale plutôt subie et pour des raisons différentes. L'Afrique du Sud, dont le PIB par habitant demeure élevé par rapport à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, attire surtout des migrants d'Afrique australe, de pays à mauvaise gouvernance (Zimbabwe) ou connaissant de forts troubles civils (Mozambique) ainsi que de pays africains situés au nord de l'Afrique australe. Son *Migration Profil Report*

10. Dumont Gérard-François, et Léger Jean-François, « Le Venezuela en déroute démographique : des répercussions sur toute l'Amérique », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025, pp. 17-19, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.775.0017> (consulté le 16 décembre 2025).

11. Dumont Gérard-François, « Les diasporas vénézuéliennes et leurs effets géopolitiques », dans *Géostratégiques*, N° 67, Avril 2025, pp. 37-53, lien : <https://academiedegeopolitique.deparis.com/wp-content/uploads/2025/04/3-DUMONT.pdf> (consulté le 16 décembre 2025).

indique, pour 2023, 2,42 millions d'étrangers, soit environ 3 % de la population du pays mais ce chiffre doit être considéré comme un plancher. Les immigrants africains ont périodiquement engendré des violences de la part de nationaux les considérant comme des concurrents sur le marché du travail. En 2019, lorsque des morts ont été déplorés, cela a nui aux relations géopolitiques de l'Afrique du Sud avec les autres pays africains et notamment avec le Nigeria qui en 2019, a organisé le rapatriement par voie aérienne de ses ressortissants.

L'attraction migratoire de l'Inde¹² est circonscrite à quelques pays de la région comme le Népal ou à des populations de religion hindouiste se considérant discriminées au Bangladesh, d'où une proportion d'immigrants dans la population d'environ 0,4 %. L'attraction migratoire de l'Égypte – environ 9 millions d'immigrants –, non souhaitée, est la conséquence des guerres qui se déroulent dans des pays limitrophes : Soudan, Libye, Syrie ou Yémen. Il en est de même pour l'Éthiopie avec sans doute plus d'un million d'immigrants venus du Soudan du Sud, de Somalie, d'Érythrée ou du Soudan.

L'attraction migratoire de l'Iran est surtout le résultat des guerres d'Afghanistan même si l'Iran, à plusieurs reprises, a mis en œuvre des politiques contraignant, parfois *manu militari*, des immigrés afghans à retourner dans leurs pays. Les pays des BRICS + qui connaissent ces migrations extra-BRICS+ les voient plutôt comme des facteurs d'appauvrissement que comme des facteurs favorables à un meilleur développement. Et les BRICS + n'ont montré aucune solidarité avec ceux d'entre eux qui subissent des migrations non souhaitées.

Examinons maintenant les migrations intra-BRICS +. La Russie s'interroge sur l'attraction qu'elle exerce sur les Chinois dans l'Extrême-Orient et qu'elle ne souhaite pas avec une telle intensité. Ces Chinois sont fortement impliqués dans le commerce, la construction, l'agriculture, et d'autres services. En réalité, pour la Russie, cette immigration chinoise est à double tranchant : elle concourt à dynamiser économiquement des territoires peu peuplés, et où le nombre de Russes diminue sous le double effet d'une faible fécondité et de migrations intenses vers l'ouest du pays, mais suscite des inquiétudes sur la pérennité de la souveraineté russe sur des territoires dont certains ont été, à des périodes de l'histoire, sous souveraineté chinoise. Ces migrations intra-BRICS + pourraient donc être une pomme de discorde au sein de deux membres du groupe.

12. Da Lage Olivier, « L'Inde : quelle géopolitique régionale pour un géant démographique ? », dans *Population & Avenir*, N° 734, Septembre-Octobre 2017, pp. 14-16, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.734.0014> (consulté le 16 décembre 2025).

Attraction migratoire extra-BRICS + choisie à effets favorables

À l'inverse des migrations à dominante subie, la Russie connaît des migrations à dominante choisie. Elle se veut attractive face aux besoins de main-d'œuvre d'un pays dont la population active est en diminution et qui, en outre, subit les conséquences de la guerre avec l'Ukraine au coût humain élevé. Cela la conduit à accueillir des migrants, au nombre d'environ 12 millions, venant surtout de républiques de l'ex-URSS : Ukraine, Arménie, Géorgie, Asie centrale (Ouzbékistan, Tadjikistan, Kirghizistan, Kazakhstan). Une partie de ces migrants correspond à de la main-d'œuvre temporaire, notamment dans les secteurs de la construction, des services... Moscou ne les encourage pas nécessairement à s'installer définitivement.

Une immigration intra-BRICS+ contribuant à des synergies géopolitiques

Le pays le plus attractif pour des ressortissants d'autres pays des BRICS+, les Émirats arabes unis (ÉAU), fait venir des millions de travailleurs à statut précaire de l'Inde, un nombre estimé à 4,36 millions en 2025, et de l'Éthiopie, un chiffre estimé à plusieurs centaines de milliers¹³. Or, ce fort besoin d'immigrants indiens par les Émirats arabes unis est un des éléments explicatifs du développement de relations commerciales, politiques et économiques assez étroites avec l'Inde. Par exemple, lors de la visite du Premier ministre indien Narendra Modi aux Émirats arabes unis (13-14 février 2024), plusieurs accords importants ont été signés dont un Traité bilatéral d'Investissement (BIT) entre l'Inde et les ÉAU, qui vise à sécuriser et encourager les flux d'investissement. Ainsi, la puissance économique et financière des ÉAU, dont les fonds souverains (comme l'ADIA) disposent de ressources financières très importantes, participe à des projets d'infrastructure indiens dans les domaines portuaires, énergétiques ou logistiques. La volonté des Émirats arabes unis de continuer à bénéficier de ressources humaines indiennes a été aussi symbolisée par l'inauguration par Narendra Modi d'un temple hindou à Abu Dhabi le 14 février 2024.

Ces relations Inde-Émirats arabes unis ne s'inscrivent pas dans une logique BRICS+, mais dans une logique bilatérale. En nouant des partenariats économiques et logistiques forts avec les Émirats arabes unis, l'Inde renforce sa présence dans la région et se positionne comme un acteur alternatif en concurrence

13. Sans oublier d'autres immigrés venus du Bangladesh ou des Philippines.

avec l'influence d'un autre membre des BRICS+, la Chine, notamment dans les infrastructures. Ce partenariat n'a pas donc pour objet de renforcer le groupe des BRICS+, mais de permettre à l'Inde dans la mesure du possible de faire contre-poids au Moyen-Orient à cet autre membre des BRICS+ qu'est la Chine.

Les Émirats arabes unis conduisent d'ailleurs à souligner un autre point de convergence et de divergence au sein des BRICS+ : d'une part ce pays a signé les accords d'Abraham, alors que la République islamique d'Iran a toujours agi pour empêcher de tels accords et, si possible, pour les voir dénoncés, ce qui était probablement l'un des objectifs de son proxy¹⁴, le Hamas, lors du pogrom du 7 octobre 2023. D'autre part, l'Inde développe des relations cordiales avec Israël, pays qu'elle a reconnu dès septembre 1950. En outre, les deux pays Émirats arabes unis et Inde ont avec Israël, notamment en termes de technologies militaires et de renseignement, des relations totalement inverses de celles de cet autre membre des BRICS+ qu'est l'Iran.

La synergie géopolitique Émirats arabes unis – Inde se voit dupliquée dans la synergie géopolitique Émirats arabes unis – Éthiopie. L'une des raisons en est que les Émirats arabes unis, même s'ils ne le proclament pas, se sont mis à préférer des immigrants éthiopiens, souvent de confession chrétienne, à des immigrants pakistanais de confession musulmane venant de la région de Peshāwar et dont les éventuels liens avec des organisations islamistes ne sont pas toujours impossibles. La présence d'une immigration éthiopienne est donc un des éléments explicatifs des relations géopolitiques et commerciales entre les Émirats arabes unis et l'Éthiopie.

L'étude de l'immigration dans les pays des BRICS+, qu'elle soit faible ou importante, qu'elle soit intra BRICS+ ou extra-BRICS+, met en évidence de considérables diversités concourant à l'hétérogénéité géopolitique des BRICS+ et à des logiques bilatérales où la nature collective présupposée dans le nom BRICS+ n'apparaît nullement.

Des flux migratoires sortants aux effets géopolitiques bilatéraux

En ce qui concerne les flux migratoires sortants des pays des BRICS+, les plus importants concernent la Chine et l'Inde, qui, ont d'importantes diasporas

14. Duchesne Alexandre, « De la Révolution en Iran à l'Iran révolutionnaire », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025.

localisées, si on se limite aux migrations des dernières décennies¹⁵, surtout dans des pays occidentaux. Les évaluations indiquent une diaspora chinoise d'environ 6 millions aux États-Unis, près de 2 millions au Canada, 1,4 million en Australie, 750 000 en France et un demi-million au Royaume-Uni.

Les diasporas chinoises doivent être considérées dans leurs rapports avec leur pays d'origine. Leurs éventuelles velléités d'action politique sont presque totalement contrecarrées par un contrôle strict des autorités de Pékin *via* un important réseau qui s'étend, au-delà des ambassades et des consulats, dans des officines spécialisées qui ont des bureaux dans les territoires où habitent les diasporas. Néanmoins, les diasporas chinoises concourent à propager et à donner une bonne image des spécificités culturelles chinoises ; en conséquence, éventuellement sans le vouloir, elles contribuent au *soft power* chinois. Cela s'exprime en matière de restauration ou de produits alimentaires mais aussi dans des activités sportives dont la plus connue est le tai-chi, une gymnastique lente, harmonieuse, associée au bien-être. Le gouvernement et les médias chinois n'hésitent pas à présenter à leur population une Chine appréciée en Occident au vu du nombre accru d'Occidentaux s'adonnant au tai-chi, dont les démonstrations sportives sont photographiées et filmées.

Dans les villes occidentales où la diaspora chinoise a pris de l'importance, de nombreux hommes politiques rendent hommage à la civilisation chinoise en s'associant aux festivités organisées localement à l'occasion du nouvel an chinois. Ce type de manifestation contribuant à une notoriété positive de la Chine rebondit sur un régime pourtant autoritaire. Pour comprendre l'avantage que cela représente pour la Chine, on n'imagine pas, surtout depuis le 24 février 2022, que des hommes politiques occidentaux veuillent se placer au premier rang de fêtes qui seraient organisées à l'occasion de la fête nationale de la Russie sachant que le nouvel an chinois peut être considéré comme une fête nationale de la Chine¹⁶. Quant à la main-d'œuvre chinoise ayant migré dans des pays comme l'Éthiopie ou l'Afrique du Sud, elle sert économiquement leur pays, parfois par des transferts de remises, parfois comme importateurs et centre de commercialisation de produits chinois, et n'agit nullement pour les BRICS+.

Les diasporas chinoises exercent donc un rôle qui peut être bénéfique à leur pays d'origine mais sans aucune logique collective qui s'inscrirait dans une identité commune aux BRICS+.

15. Les diasporas chinoises en Indonésie (environ 11 millions), Thaïlande (7 millions) ou Malaisie sont plus anciennes.

16. Plus populaire que la fête nationale officielle du 1^{er} octobre.

Il en est de même des diasporas indiennes dont certaines des actions bénéficient grandement à leur pays d'origine sans que cela apporte des atouts supplémentaires aux autres membres des BRICS+. L'Inde étant une démocratie, elle n'a jamais cherché à contrôler ses diasporas. En revanche, ces dernières se sont souvent mobilisées pour améliorer les relations géopolitiques de leur pays de résidence avec leur pays d'origine. Par exemple, leur rôle dans l'apaisement et l'essor des relations entre l'Inde et les États-Unis a été considérable et reconnu par le Premier ministre indien¹⁷.

On sait que les diasporas peuvent s'associer pour poursuivre des objectifs géopolitiques communs. Cela a été par exemple le cas des diasporas arménienne et chaldéenne (principalement irakienne) qui ont obtenu, par une résolution du 11 mars 2010, la reconnaissance par le Parlement suédois du génocide commis par l'Empire ottoman alors dirigé par le parti Jeunes-Turcs en 1915. Concernant les diasporas indiennes aux États-Unis, pourtant différentes selon leur État indien d'origine ou leurs attaches religieuses (hindouisme, islam, sikhisme), elles ont œuvré ensemble au bénéfice géopolitique de leur pays.

Or, si l'on considère les diasporas des deux grands pays des BRICS+, la Chine et l'Inde, on ne les voit pas faire front commun en faveur du groupe des BRICS+ dans les pays occidentaux où elles habitent. Elles ne participent nullement au fondement initial des BRICS+ qui était de créer une organisation en opposition avec les pays occidentaux.

Le bruit médiatique et académique du terme BRICS+ est massif depuis l'invention de ce patronyme et l'élargissement du groupe en 2024 et 2025, élargissement d'ailleurs limité puisque l'entrée de plusieurs pays a été reportée et que l'Argentine, avec son nouveau président Javier Gerardo Milei élu en décembre 2023, a renoncé à cette candidature, ainsi que l'Arabie saoudite.

Dans quelle mesure l'ensemble BRICS+ recouvre-t-il une puissance géopolitique commune¹⁸ ? En concentrant le regard sur la géopolitique des populations, l'identité géopolitique de ce groupe s'avère floue notamment sous l'effet de

17. Dumont Gérard-François, « L'Inde et sa diaspora : une synergie géopolitique », dans : Verluise Pierre (dir.), *Histoire, Géographie et Géopolitique de l'Asie*, éd. Diploweb via Amazon, 2018, 300 p., lien : <https://www.diploweb.com/L-Inde-et-sa-diaspora-une-synergie-geopolitique.html> (consulté le 16 décembre 2025).

18. Garcin Thierry, « 'Sud global', BRICS+ : deux notions vraiment géopolitiques ? », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 52, Novembre 2024, pp. 2-31, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.052> (consulté le 16 décembre 2025).

trajectoires démographiques forts différenciées, tant en ce qui concerne le mouvement naturel que le mouvement migratoire. Au-delà de déclarations d'intention assez générales, cela n'est guère propice à des actions géopolitiques concrètes très unitaires. ■

5 décembre 2025

Bibliographie

- Bellis Gil, Léger Jean-François, Parant Alain, « Un atout géopolitique pour la Russie : la dynamique de sa population. De la chute de l'URSS à la guerre avec l'Ukraine, la résilience de la démographie russe », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 40, Juillet 2022, pp. 1-30, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.040.0001> (consulté le 16 décembre 2025).
- Da Lage Olivier, « L'Inde : quelle géopolitique régionale pour un géant démographique ? », dans *Population & Avenir*, N° 734, Septembre-Octobre 2017, pp. 14-16, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.734.0014> (consulté le 16 décembre 2025).
- Duchesne Alexandre, « De la Révolution en Iran à l'Iran révolutionnaire », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025.
- Dumont Gérard-François, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007, 504 p., lien : http://www.editions-ellipses.fr/product_info.php?products_id=5889 (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, *Géographie des populations. Concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2023, 248 p., lien : <https://www.cairn.info/geographie-des-populations--9782200634797.htm> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « La Chine et les sept raisons de son dépeuplement », dans *Population & Avenir*, N° 762, Mars-Avril 2023, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.762.0003> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « La Chine face au défi démographique » (entretien), dans *Diplomatie. Les grands dossiers*, N° 88, Octobre-Novembre 2025, 100 p., lien : <https://www.areion24.news/produit/les-grands-dossiers-de-diplomatie-n-88/> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « La géographie des populations du premier foyer de peuplement au monde », dans : Coudrier Laurent, Le Goff Erwan (dir.), *Mondes indiens*, Paris, Atlande, 2025, 528 p., lien : <https://www.atlande.eu/nos-ouvrages/1246-mondes-indiens-9782384280926.html> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « Le dépeuplement : un nouveau processus qui se répand dans le monde », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.775.0003> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « Les diasporas vénézuéliennes et leurs effets géopolitiques », dans *Géostratégiques*, N° 67, Avril 2025, pp. 37-53, lien : <https://academiedegeopolitiquedeparis.com/wp-content/uploads/2025/04/3-DUMONT.pdf> (consulté le 16 décembre 2025).

- Dumont Gérard-François, et Léger Jean-François, « Le Venezuela en déroute démographique : des répercussions sur toute l'Amérique », dans *Population & Avenir*, N° 775, Novembre-Décembre 2025, pp. 17-19, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.775.0017> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « L'Inde et sa diaspora : une synergie géopolitique », dans : Verluise Pierre (dir.), *Histoire, Géographie et Géopolitique de l'Asie*, éd. Diploweb via Amazon, 2018, 300 p., lien : <https://www.diploweb.com/L-Inde-et-sa-diaspora-une-synergie-geopolitique.html> (consulté le 16 décembre 2025).
- Dumont Gérard-François, « L'Inde parvenue au premier rang des populations du monde : quelles raisons ? », dans *Population & Avenir*, N° 763, Mai-Juin 2023, p. 3, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.763.0003> (consulté le 16 décembre 2025).
- Garcin Thierry, « 'Sud global', BRICS+ : deux notions vraiment géopolitiques ? », dans *Les analyses de Population & Avenir*, N° 52, Novembre 2024, pp. 2-31, lien : <https://doi.org/10.3917/lap.052> (consulté le 16 décembre 2025).
- May John F., « L'Éthiopie : un géant démographique à la croisée des chemins », dans *Population & Avenir*, N° 746, Janvier-Février 2020, pp. 17-19, lien : <https://doi.org/10.3917/popav.746.0017> (consulté le 16 décembre 2025).